



Givrand, le 4 juin 2026

► Dossier Presse

Le guide des producteurs agricoles : nouvelle édition !

Plus qu'un guide : une invitation à consommer autrement

L'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie publie la 11^e édition de son **Guide des producteurs agricoles en Vente Directe**, un outil devenu incontournable pour consommer **local, frais, de saison et engagé**.

À travers ce guide, 34 producteurs du territoire sont mis en lumière : leurs produits, leurs pratiques, leur ancrage local. Un guide pensé comme un véritable trait d'union entre celles et ceux qui produisent... et celles et ceux qui choisissent de mieux consommer.

Cette nouvelle édition propose :

- **une carte des producteurs et marchés,**
- **un calendrier des produits de saison** pour mieux consommer au rythme de la nature,
- **une liste des points de vente "vrac et distribution collective"** pour encourager des modes de consommation responsables.
- **les chiffres clés** de l'agriculture locale, pour mieux comprendre les réalités du territoire.

Cette année, le guide accueille un **nouveau maraîcher de Commequiers**, signe que la dynamique locale se poursuit.

Où se le procurer ?

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
ZAE du Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cédex

Téléphone 02 51 55 55 55
Courriel accueil@payssaintgilles.fr

Le guide est distribué gratuitement dans :

- les **locaux de l'Agglomération**,
- les **14 mairies du territoire**,
- les **offices de tourisme**,
- et chez les **producteurs référencés**.

Il est également **téléchargeable en ligne** sur : www.payssaintgilles.fr

Une ambition locale, durable et humaine

Derrière ce guide, trois objectifs forts qui donnent tout son sens au projet :

- **mettre en lumière le travail des producteurs**, leur savoir-faire et leur rôle dans l'économie locale : plus de 55 % du Pays de Saint Gilles Croix de Vie est dédié à l'agriculture, part essentielle de l'identité du territoire. On y retrouve l'élevage bovin, la viticulture, le maraîchage, les produits du marais salant, l'apiculture...
- **favoriser une alimentation locale, durable et de qualité**, plus respectueuse de l'environnement et du vivant,
- **renforcer le lien humain et de confiance** entre consommateurs et producteurs, pour faire vivre une économie circulaire à taille humaine.

Consciente de cette réalité, l'Agglomération soutient depuis plusieurs années les producteurs et la transition vers une alimentation locale, en menant une politique alimentaire ambitieuse, notamment via le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**.

Il vise à répondre à trois grands enjeux :

1. **Améliorer l'accessibilité aux productions locales et durables**, notamment en structurant des filières à l'échelle du territoire.
2. **Sensibiliser les habitants à l'importance du "bien manger"**, à travers des actions éducatives, citoyennes et culturelles.
3. **Soutenir l'agriculture durable**, pour garantir la pérennité des exploitations et préserver les ressources naturelles (eau, sols, biodiversité).

Contacts presse :
Service Communication du Pays de Saint Gilles
Croix de Vie Agglomération
communication@payssaintgilles.fr

Pays de Saint Gilles
ZAE du Soleil Levant
CS 63669 – Givranc
85806 Saint Gilles C



5 55
ssaintgilles.fr

